



ANNUAIRE

Mobilité Solidaire

GRAND EST



MOBILITÉ SOLIDAIRE

En milieu rural les difficultés de déplacements sont importantes.

En raison d'une offre de transports en commun restreinte ou inadaptée, **la voiture est primordiale pour les déplacements du quotidien** : accéder à des services de soins, se rendre dans des administrations, faire ses courses, aller travailler, effectuer des loisirs, visiter des proches...

Depuis 2012, Mobilité Solidaire est porté en Grand Est par une association de territoire : l'association Familles Rurales du Pays de Colombey.

Depuis, le projet a été essaimé sur d'autres départements avec le soutien des communautés de communes.

Mobilité Solidaire permet de lutter activement contre l'isolement et recréer du lien social entre habitants. Le dispositif se concentre sur les habitants les plus fragiles du monde rural, en respectant des critères socio-économiques et en suivant la loi LOM.

Mobilité Solidaire est mis en place **par les habitants** et **pour les habitants**. Des conducteurs bénévoles se rendent disponibles pour accompagner des bénéficiaires dans leurs besoins en déplacements. Les conducteurs apportent **une écoute, un partage et de l'aide** à des personnes souvent victimes d'une fracture territoriale et sociale.

Loin d'un service de transport à la demande classique, Mobilité Solidaire ne cesse de réaffirmer la volonté de **Familles Rurales de développer des actions proches des habitants et de porter un message de solidarité.**





Portes du Luxembourg

Qui porte le projet?

Fédération Familles Rurales Ardennes Rue Paulin Richier La Croisette 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 03 24 37 60 45 fd.ardennes@famillesrurales.org

Où bénéficier du service sur ce territoire ?

- Secteur de la COMCOM Portes du Luxembourg pour tout déplacement.
- Sur Charleville Mézières et Sedan hors COMCOM uniquement pour les rendezvous médicaux.

Permanence Mobilité Solidaire

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
- 06 58 99 47 00

Critères d'éligibilité

Absence de permis de conduire, de moyen de locomotion, incapacité physique temporaire ou définitive de conduire.

Ardennes Thiérache

Qui porte le projet ?

Fédération Familles Rurales Ardennes Rue Paulin Richier La Croisette 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 03 24 37 60 45 fd.ardennes@famillesrurales.org

Où bénéficier du service sur ce territoire?

- Secteur de la COMCOM Ardennes Thiérache pour tout déplacement.
- Sur Charleville Mézières, Rethel et Wignehies (Belgique) hors COMCOM uniquement pour les rendez-vous médicaux.

Permanence Mobilité Solidaire

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
- 06 58 99 47 00

Critères d'éligibilité

Absence de permis de conduire, de moyen de locomotion, incapacité physique temporaire ou définitive de conduire.





Qui porte le projet ?

Fédération Familles Rurales Marne 38 rue des Dats 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE 03 26 68 36 15 fd.marne@famillesrurales.org

Où bénéficier du service sur ce territoire ?

- CC Brie champenoise
- CC Paysages de la Champagne
- CC Sézanne sud ouest marnais
- CC Sud Marnais
- CC Perthois bocage et Der
- CC Argonne Champenoise
- CC Côtes de Champagne et Val de Saulx
- CC Moivre à la Coole
- CC Région de Suippes
- Une partie de Châlons agglo
- Une partie de la CU du Grand Reims

Critères d'éligibilité

- Avoir 60 ans ou plus
- Être bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active
- Être bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés

Permanence Mobilité Solidaire

- Du lundi au jeudi de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 10h00 à 11h30
- 03 26 63 57 55





Pays de Colombey

Qui porte le projet ?

Familles Rurales du Pays de Colombey 4 route de Moncel 54170 COLOMBEY LES BELLES 03 83 52 06 49 mobilité.solidaire@famillesrurales.org

Où bénéficier du service sur ce territoire ?

- Communauté de Commune du Pays de Colombey et du Sud Toulois
- Communauté de Commune du Pays du Saintois

Permanence Mobilité Solidaire

• 09 77 76 23 40

Critères d'éligibilité

- Bénéficiaires d'un revenu mensuel net moyen imposable au cours de l'année précédente inférieur à 1 300 €.
- Être confronté à des difficultés de mobilité
- Être domicilié dans les Communautés de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulois, et du Pays du Saintois.
- Adhérer à l'association Familles Rurales.

Dynam'Haut

Qui porte le projet?

Familles Rurales Dynam'Haut 4 rue Jean Jaurès 54560 AUDUN LE ROMAIN 06 38 24 94 12 dynamhaut@orange.fr

Où bénéficier du service sur ce territoire?

Permanence Mobilité Solidaire

- 03 83 52 06 49
- mobilitésolidaire@famillesrurales.org





Mad et Moselle

Qui porte le projet ?

Fédération Familles Rurales de la Moselle 26 rue des Vanneaux 57 155 MARLY 03 87 65 47 54 fd.moselle@famillesrurales.org

Où bénéficier du service sur ce territoire ?

 Sur l'ensemble de la COM COM Mad et Moselle

Permanence Mobilité Solidaire

- Du lundi au vendredi
- 03 87 65 01 54

Critères d'éligibilité

- Personnes majeures ou mineures accompagnées
- Avoir des revenus de moins de 1300 € net par mois par personne (si couple 2600 €...) + 650 € par personne à charge
- Être confronté à des difficultés de mobilité
- « Retraité(e)s, bénéficiaires d'un minima social (RSA, AAH, AAS, etc...),demandeurs d'emplois, actifs ou orienté(e)s par un travailleur sociale ou un professionnel de santé
- Être domicilié dans une commune située sur la COM COM.
- Adhérer à l'association Familles Rurales (26 €)

Sud Messin

Qui porte le projet ?

Fédération Familles Rurales de la Moselle 26 rue des Vanneaux 57 155 MARLY 03 87 65 47 54 fd.moselle@famillesrurales.org

Où bénéficier du service sur ce territoire?

• Sur l'ensemble de la COM COM Sud Messin

Permanence Mobilité Solidaire

- Du lundi au vendredi
- 03 87 65 01 54

- Personnes majeures ou mineures accompagnées
- Avoir des revenus de moins de 1300 € net par mois par personne (si couple 2600 €...) + 650 € par personne à charge
- Être confronté à des difficultés de mobilité
- « Retraité(e)s, bénéficiaires d'un minima social (RSA, AAH, AAS, etc...),demandeurs d'emplois, actifs ou orienté(e)s par un travailleur sociale ou un professionnel de santé
- Être domicilié dans une commune située sur la COM COM.
- Adhérer à l'association Familles Rurales (26 €)





Saulnois

Qui porte le projet ?

Fédération Familles Rurales de la Moselle 26 rue des Vanneaux 57 155 MARLY 03 87 65 47 54 fd.moselle@famillesrurales.org

Où bénéficier du service sur ce territoire?

• Sur l'ensemble de la COM COM du Saulnois

Permanence Mobilité Solidaire

- Du lundi au vendredi
- 03 87 62 94 43

- Personnes majeures ou mineures accompagnées
- Avoir des revenus de moins de 1300 € net par mois par personne (si couple 2600 €...) + 650 € par personne à charge
- Être confronté à des difficultés de mobilité
- « Retraité(e)s, bénéficiaires d'un minima social (RSA, AAH, AAS, etc...),demandeurs d'emplois, actifs ou orienté(e)s par un travailleur sociale ou un professionnel de santé
- Être domicilié dans une commune située sur la COM COM.
- Adhérer à l'association Familles Rurales (26 €)





Ouest Vosgien

Qui porte le projet ?

Association Familles rurales de Chatenois 1 rue de Lorraine 88170 CHATENOIS 03 72 60 05 15 / 07 49 85 39 57 asso.chatenois@famillesrurales.org

Où bénéficier du service sur ce territoire ?

• Sur l'ensemble de la COM COM de l'Ouest Vosgien

Permanence Mobilité Solidaire

- du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30
- 03 72 60 05 15 ou 07 49 85 39 57

- Personnes majeures ou mineures accompagnées
- Résidants sur le territoire de la CCOV
- Difficultés de mobilité
- Retraités, bénéficiaires d'un minima social (RSA, AAH ASS, etc...), demandeurs d'emploi, actifs ou orienté par un partenaire du service Mobilité Solidaire ou un professionnel de santé
- Ressources comprises entre 1 201€ et 1 300€ par mois et par adulte et 650 € par personne à charge.

